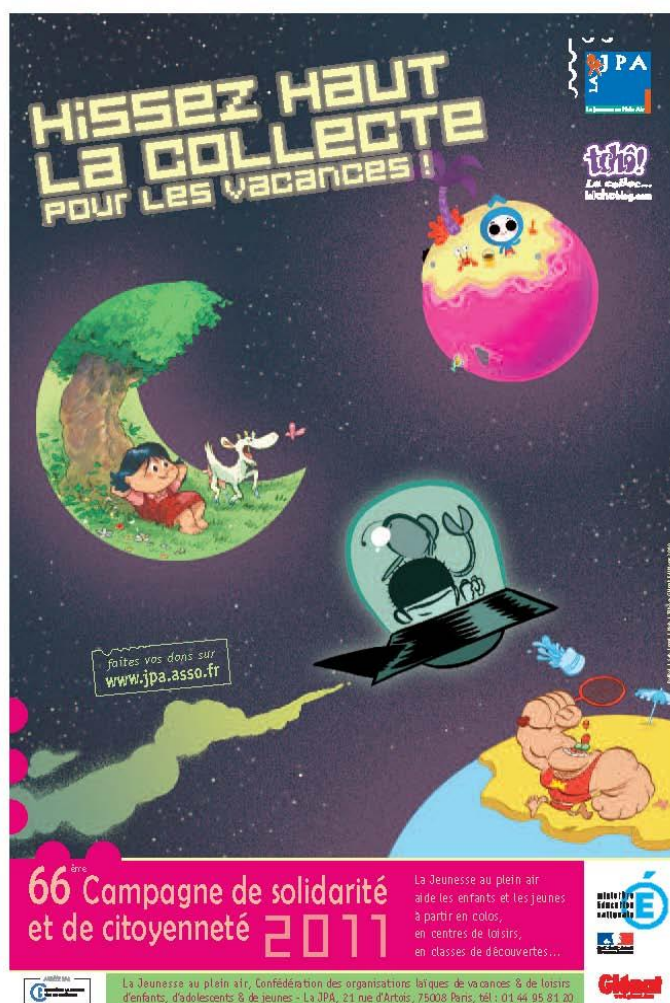


## DOSSIER DE PRESSE

### Campagne de solidarité et de citoyenneté 2011 de La Jeunesse au plein air

- Lancement le mercredi 19 janvier 2011 -



## La campagne de solidarité et de citoyenneté

### Sommaire

- Page 3:** La campagne de solidarité et de citoyenneté de La JPA
- Page 4** Pourquoi une campagne de solidarité ?
- Page 5** Les parrains de la campagne de solidarité et de citoyenneté
- Page 6** Le rôle des comités départementaux dans la campagne
- Page 7** Les partenaires

## La campagne annuelle de solidarité et de citoyenneté

« *Hissez haut la collecte pour les vacances !* »

Le lancement national de la campagne est fixé au **mercredi 19 janvier 2010**. Chaque année, il s'effectue au ministère de l'Éducation Nationale qui, depuis 1947, a délégué son organisation à La Jeunesse au plein air. Le *Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation nationale* n° 44 du 2 décembre 2010 en précise l'objet et les modalités.

**La collecte nationale est un des éléments de cette campagne de La JPA. Elle se déroulera du 19 janvier au 13 février 2011.** Le dimanche 6 février sera consacré à une quête sur la voie publique.

Les sommes recueillies sont distribuées sous forme d'aides au départ en vacances collectives dont plusieurs milliers d'enfants bénéficient. Complétées par les aides d'autres organismes, elles leur permettent de profiter de ces temps de découverte que sont les colos. Ces aides participent également au financement d'activités en centre de loisirs, au départ en classes de découvertes et à la formation d'animateurs.

La campagne de La JPA mobilise les comités départementaux de la confédération. Les établissements scolaires et les centres de loisirs y participent. Des vignettes autocollantes, illustrées par des dessinateurs de « Tchô ! La collec... » (Glénat), sont proposées à la vente au prix de 2 euros.



La campagne implique une démarche réfléchie, collective et éducative. Les enseignants et chefs d'établissement peuvent trouver des informations sur le site de La JPA [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr), rubrique *Nos actions, Campagne de solidarité*.

On y trouvera notamment le livret « La Campagne de La JPA » avec des **situations pédagogiques** pour les enseignants des premier et second degrés. Ce livret présente deux actions éducatives :

- **l'opération « BD Tchôlidaire »** qui propose à des groupes d'enfants de rédiger un scénario de BD sur le thème de la solidarité ;
- **l'opération « Slam rend solidaire »**, qui invite à écrire des textes sur la solidarité et à les déclamer.

On peut également contribuer à la collecte en répondant tout au long de l'année à l'appel à dons sur [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr). La JPA est membre du comité de la Charte du don en confiance. Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) de La JPA est consultable, par tous, sur le site Internet de La JPA : [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr), rubrique *Campagne de solidarité* puis *Donner en confiance*.

## Pourquoi une campagne de solidarité ?

### Un quart des 5-19 ans ne part pas en vacances

Dans ses bulletins 17 (octobre 2006) et 18 (juillet 2007), l'Ovlej<sup>(1)</sup> a analysé les pratiques de vacances des 5-19 ans et les aides au départ. Ce travail a été réalisé à partir des données recueillies par l'Insee en 2004 sur les vacances des Français.

En 2004, 25,5 % des 5-19 ans, soit 2 800 000 enfants et jeunes, ne sont pas partis en vacances<sup>(2)</sup>. Parmi eux, 2 000 000 ne se sont pas déplacés au moins deux nuits de suite ou en week-end.

En 2004, près de 930 000 enfants et jeunes ont fréquenté les colos, soit 8.4% des 5-19 ans. 31% de ces usagers des colos ont entre 14 et 16 ans. La fréquentation des séjours collectifs est à la baisse. **Elle apparaît fortement déterminée par le revenu des familles et par les aides au départ.** Or celles-ci sont aujourd'hui insuffisantes pour préserver la mixité sociale au sein des séjours.

La fréquentation des séjours collectifs est d'abord et avant tout dépendante des ressources financières et culturelles de la famille. **Les aides jouent un rôle majeur et s'avèrent essentielles pour augmenter les chances de partir.**

Moins fréquentes qu'il y a 20 ans, les aides sont également moins centrées sur les plus défavorisés. Il est également important de noter que l'accès aux aides au départ est très inégal sur l'ensemble du territoire.

Mode d'accès progressif à l'autonomie, les vacances sans les parents apparaissent pour les enfants les plus défavorisés, comme une forme de compensation de vacances familiales empêchées pour des raisons essentiellement économiques. Dès qu'ils le peuvent, les ménages privilégient d'ailleurs les départs en famille qui deviennent alors le seul mode de vacances des enfants (53 % des partants). Seuls les plus aisés peuvent permettre à leurs enfants de vivre les deux types d'expériences.

1 - Créé en 1999, l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des enfants et des jeunes (OVLEJ) est une association qui réunit la Jeunesse au Plein Air (JPA), l'Union Nationale des Associations de Tourisme de plein air (UNAT), membres fondateurs, la Caisse Centrale d'Activités Sociales (CCAS) du personnel des industries électriques et gazières, et l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA). La Ligue de l'enseignement, les PEP et la MGEN étant membres associés. L'OVLEJ a pour objectif de suivre et d'analyser les évolutions qui affectent le secteur des vacances et des loisirs pour enfants et jeunes.

2 - Vacances : selon l'Organisation mondiale du tourisme, depuis 1995, on appelle vacances, l'ensemble des déplacements d'agrément d'au moins quatre nuits consécutives hors du domicile.

#### Pour en savoir plus :

*Les aides au départ dans l'enquête vacances 2004 (bulletin numéro 18)*

*Les 5-19 ans et les vacances en 2004, types de pratiques et accessibilité (bulletin numéro 17) (bulletins téléchargeables sur [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr), rubrique *Études et recherches*)*

On peut également consulter la page ressources du site [www.aideadepart.com](http://www.aideadepart.com).

## Les parrains de la campagne de solidarité et de citoyenneté

**Michel Desjoyeux, Vincent Riou et Roland Jourdain** parrainent la campagne de solidarité et de citoyenneté.

L'aventure du parrainage de ces trois grands marins, commencée en 2008, se prolonge après le temps fort du Vendée Globe.

La solidarité qui existe entre les navigateurs n'est plus à prouver. Elle s'est exercée à de nombreuses reprises lorsque, par exemple, l'un d'entre eux s'est dérouté, en perdant du temps, afin de porter secours à un concurrent en difficulté.

### Les étapes d'un parrainage



#### ➤ **21 janvier 2009**

- Participation du groupe d'enfants ayant suivi la course, au lancement de la Campagne 2009 au ministère de l'Éducation nationale à Paris.
- Vacation radio entre les enfants et les marins.
- Présence de Vincent Riou au ministère (à gauche).

#### ➤ **Février 2009**

Rencontre du même groupe d'enfants et des marins parrains quelques jours après son arrivée aux Sables d'Olonne.

#### ➤ **20 janvier 2010**

Rencontre d'une classe primaire de Paris et d'une classe de collège de Montluçon avec Michel Desjoyeux, en présence du ministre de l'Éducation nationale (à droite).



#### ➤ **22 avril 2010**

Conclusion du projet des jeunes de l'Amicale Laïque de Pont L'Abbé : une expo au Triskell. Autour d'une collation offerte par la municipalité, les jeunes ont présenté au maire et conseillers municipaux, aux représentants institutionnels, aux élus de l'Amicale Laïque, aux parents et aux copains leur exposition photographique. Les photos sont commentées une à une : dans un bois sous la neige avec Roland Jourdain, sur le chantier du nouveau bateau de Vincent Riou, dans les bureaux de Michel Desjoyeux décrivant sa victoire au Vendée

Globe... De l'avis de tous les jeunes, les trois parrains de La JPA ont été d'une grande écoute et ont, avec humilité et pédagogie, répondu aux nombreuses questions de jeunes apprentis journalistes sur leur métier, leur passion de la mer, mais aussi sur les valeurs de solidarité qui les anime et qu'ils portent aussi dans la campagne de la JPA.

« *Ils sont vraiment super* » s'est réjoui Clément qui n'a pas raté une miette de l'ensemble du projet.

« *Bravo* » s'est félicité le maire « *et pour la prochaine, ils viendront avec vous !* »





## Le rôle des comités départementaux de La JPA

Chaque année, l'équipe nationale de La JPA et les bénévoles regroupés au sein des comités départementaux s'impliquent pour réussir le temps de solidarité qu'est la collecte.

Les enseignants et élèves volontaires des établissements d'enseignement public s'engagent à récolter des fonds en vendant des vignettes autocollantes au prix de 2 € l'unité.

- ▶ Le matériel de la campagne (livret avec son affiche, vignettes autocollantes, appel à dons, enveloppes) est envoyé à chaque comité départemental, sauf pour 53 départements pour lesquels l'envoi est fait cette année directement auprès des établissements scolaires.
- ▶ Chaque comité s'engage et se mobilise pour distribuer le matériel auprès de tous les établissements scolaires et de centres de loisirs.
- ▶ L'enseignant volontaire de l'école, du collège ou du lycée diffuse au sein de sa classe, le matériel dans le cadre d'une intervention d'éducation civique, en expliquant les finalités de la campagne.
- ▶ Les enfants reçoivent les vignettes qu'ils proposeront à leur entourage familial ou au voisinage, au prix de 2 € l'unité. Si chacun est en capacité de vendre une seule vignette au sein de son entourage, les sommes récoltées prennent tout leur sens dans la démarche d'un enfant solidaire pour l'un de ses pairs.
- ▶ La JPA reverse à chacun des comités les sommes ainsi récoltées, déduction faite des frais de fabrication et d'acheminement. Le comité distribue les fonds, sous forme de bourses d'aide au départ, déterminées par une commission réunie à cet effet. Il aide également au financement de loisirs de proximité, de départ en classes découvertes ou à la formation d'animateurs.

**Les aides attribuées, de 50 à 300 €, sont incitatives pour les familles dans un cofinancement de séjour.**

Dans chaque département, le comité départemental est ainsi chargé de l'animation, de la gestion et de l'attribution de ces aides.

Par ailleurs, il leur est également possible de faire appel à la générosité individuelle. Le montant des dons entre dans les dispositions légales et avec le reçu fiscal en retour, ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% du montant versé.

## Les partenaires de la campagne

### L'Éducation nationale



Les premiers partenaires sont le ministère de l'Éducation nationale, les Inspections académiques et de circonscription, les établissements scolaires.

### Une maison d'édition



Quatre dessinateurs ont croqué gracieusement des personnages de « Tchô ! La collec... » pour la campagne. On les retrouve sur les vignettes autocollantes et sur l'affiche de la campagne.

Les éditions relayent la campagne dans la revue *Tchô ! Le Méga*zine.

Pour l'opération « BD Tchôlidaire », Poi Poi, le dessinateur d'*Ange le terrible*, sera en 2011 l'illustrateur du scénario retenu par le jury. Les gagnants de cette opération recevront aussi des abonnements à *Tchô*.

### Des associations



« Slam rend solidaire » s'inscrit dans le cadre des actions éducatives de la campagne de solidarité et de citoyenneté de La JPA. C'est une action menée en partenariat avec l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (l'UCPA, dont un centre accueillera le groupe lauréat en juin 2011), la Ligue Slam de France (LSF) et l'Association Française des Enseignants de Français (Afef).

### Le comité de la Charte du don en confiance : la campagne, une démarche transparente



La Jeunesse au plein air a obtenu l'agrément de la Charte du don en confiance en 1992. Ainsi des contrôles réguliers des comptes de la campagne attestent que la collecte de La JPA allie confiance et transparence.